

REALITES

Société anonyme au capital de 31.278.654,29 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN cedex
451 251 623 RCS NANTES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 06 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le six décembre,

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, les administrateurs de la société REALITES ont été consultés par écrit par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT, sur les délibérations ci-après.

Composition du Conseil d'Administration :

- Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT
- Madame Séverine PERICHON
- Monsieur Arnaud PONROY
- Monsieur Fabrice CAHIERC

- Monsieur Christophe de BREBISSON, en qualité de Censeur
- La société FINANCIERE DU NOGENTAIS en qualité de censeur, représentée par Monsieur Benjamin CZAPLA
- Madame Séverine KUROWSKI en qualité de membre du Comité Social et Economique

Délibérations soumises aux membres du Conseil d'Administration :

- Prise d'acte de la démission de Madame Isabelle DRENO de son mandat d'administratrice indépendante de la Société ;
- Prise d'acte de la démission de Monsieur Thomas LIERMAN de son mandat d'administrateur de la Société ;
- Désignation de Monsieur Thomas LIERMAN en qualité de Censeur ;
- (...)
- (...)
- Pouvoirs à donner. ;
-

1. Prise d'acte de la démission de Madame Isabelle DRENO de son mandat d'administratrice indépendante de la Société

Le Président informe les administrateurs de la démission de Madame Isabelle DRENO de son mandat d'administratrice indépendante de la Société avec effet au 8 octobre 2024.

Connaissance prise de cette information, le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des membres, de la démission de Madame Isabelle DRENO de son mandat d'administratrice indépendante de la Société avec effet à la date du 8 octobre 2024.

2. Prise d'acte de la démission de Monsieur Thomas LIERMAN de son mandat d'administrateur de la Société

Le Président informe les administrateurs de la démission de Monsieur Thomas LIERMAN de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 14 octobre 2024.

Connaissance prise de cette information, le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des membres, de la démission de Monsieur Thomas LIERMAN de son mandat d'administrateur de la Société avec effet à la date du 14 octobre 2024.

3. Désignation de Monsieur Thomas LIERMAN en qualité de Censeur au sein du Conseil d'administration

Consécutivement à sa démission, Monsieur Thomas LIERMAN souhaitant pouvoir continuer à apporter son expertise à la Société, a demandé à pouvoir bénéficier d'une place de censeur au sein du Conseil d'administration à compter de la date de ce jour. Le Président soumet ainsi cette proposition aux membres du Conseil.

A l'issue de ces modifications, le Conseil d'administration sera alors composé de la manière suivante :

Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT
Madame Séverine PERICHON
Monsieur Arnaud PONROY
Monsieur Fabrice CAHIERC

Monsieur Christophe de BREBISSON, en qualité de Censeur
La société FINANCIERE DU NOGENTAIS en qualité de censeur, représentée par Monsieur Benjamin CZAPLA
Monsieur Thomas LIERMAN, en qualité de Censeur
Madame Séverine KUROWSKI en qualité de membre du Comité Social et Economique

Connaissance prise de cette information, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres, la désignation de Monsieur Thomas LIERMAN en qualité de censeur au sein du Conseil d'administration avec effet à compter de ce jour.

Nombre de voix

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

4. (...)

5. (...)

6. Pouvoirs

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Directeur général, ou à toute personne physique qu'il se substituerait, aux fins de remplir les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi, signer tous documents, entreprendre toutes démarches et plus généralement accomplir tous les actes nécessaires.

Il confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

Nombre de voix

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

"Certifié conforme"

Signé par :

YOANN CHOIN-JOUBERT

D8D2DD4293C84A5...